



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



INSTITUT  
DE STATISTIQUE  
DE L'UNESCO



GROUPE  
DE COOPÉRATION  
TECHNIQUE



# Rapport annuel sur l'état d'avancement du TCG

Novembre 2018 - Août 2019

TCG6/WD/2



## Introduction

Le Groupe de coopération technique sur les indicateurs de l'ODD 4 – Éducation 2030 a organisé sa cinquième réunion (TCG 5) à Mexico du 14 au 16 novembre 2018. Ce document résume les activités relatives à l'élaboration des indicateurs et à la diffusion des données qui ont été menées depuis TCG 5.

## Élaboration d'indicateurs

### **4.1.4 : Taux d'achèvement**

Dans la consultation en ligne de décembre 2018, le TCG a approuvé l'utilisation d'estimations pour l'établissement des rapports sur l'indicateur 4.1.4. L'équipe du rapport mondial de suivi sur l'éducation a mené des recherches supplémentaires après la réunion. Elles seront présentées lors de TCG 6.

En juin 2019, l'ISU a présenté une proposition au GIAE-ODD qui préconise que le taux d'achèvement devienne un indicateur mondial supplémentaire de la cible 4.1.

### **4.1.5 : Taux d'enfants non scolarisés**

TCG 5 a approuvé le changement de la méthode de calcul de l'indicateur 4.1.5. Les enfants en âge de fréquenter le cycle primaire inscrits dans l'éducation préscolaire ne seront plus considérés comme des enfants non scolarisés. En septembre 2019, l'ISU diffusera les premiers chiffres nationaux, régionaux et mondiaux des enfants, adolescents et jeunes non scolarisés obtenus avec la méthode de calcul révisée.

### **4.2.3 : Pourcentage des enfants de moins de 5 ans qui vivent dans des environnements d'apprentissage familiaux positifs et stimulants**

Dans la consultation en ligne de décembre 2018, le TCG a approuvé que l'ensemble de questions utilisées dans les indicateurs de soins familiaux des enquêtes par grappes à indicateurs multiples (MICS) devienne l'instrument standard de collecte des données de l'indicateur 4.2.3. L'ISU diffusera les données de cet indicateur pour la première fois en septembre 2019.

### **4.2.4 : Taux brut de scolarisation préscolaire dans (a) l'éducation préscolaire et (b) les programmes de développement de la petite enfance**

TCG 5 a approuvé le changement de la méthode de calcul de l'indicateur 4.2.4. L'indicateur est maintenant calculé avec la même tranche d'âge dans le numérateur et le dénominateur. L'ISU diffusera les valeurs du TBS révisé avec sa publication de données de septembre 2019.

### **4.3.1 : Taux de participation des jeunes et des adultes à un programme d'éducation et de formation scolaire (formelle) ou non scolaire (non formelle) au cours des 12 mois précédents**

L'ISU a obtenu les données des enquêtes auprès de la population active de l'Organisation internationale du travail pour calculer l'indicateur 4.3.1. Les données supplémentaires seront diffusées avec la publication des données de septembre 2019 par l'ISU. L'analyse des données a révélé que les périodes de référence des questions sur la participation à l'éducation dans les enquêtes



auprès de la population active sont généralement inférieures à 12 mois, ce qui conduit aux valeurs plus basses de l'indicateur. Les âges de référence varient également entre les enquêtes. Le GCT sera consulté sur le traitement de telles données.

#### ***4.4.3 : Taux de réussite scolaire des jeunes/adultes***

Le TCG avait déjà recommandé de simplifier l'indicateur 4.4.3. Lors de TCG 5, il a été convenu de supprimer « orientation de programme » des dimensions de la ventilation. Les résultats d'une consultation sur la situation au regard de « l'activité économique » en mai 2019 ne pouvaient pas être utilisés par ce que le taux de réponse était trop bas. Le TCG doit réexaminer la « situation au regard de l'activité économique » lors de sa prochaine réunion.

#### ***4.5.2 : Pourcentage d'élèves dans le cycle primaire dont la première langue ou la langue maternelle est la langue d'instruction***

Dans la consultation en ligne de décembre 2018, le TCG a approuvé le changement de l'indicateur de sorte qu'il ne fasse plus référence à la « langue d'instruction ». La nouvelle définition est : « pourcentage d'élèves dans le cycle primaire qui ont leur première langue ou langue maternelle comme langue d'instruction ».

La consultation en ligne supplémentaire de mai 2019 sur l'utilisation des données collectées faisant référence à la « langue d'examen » au lieu de la « langue d'instruction » a été peu concluante parce que le taux de réponse était trop bas. L'ISU présentera une proposition sur les prochaines étapes et réalisera une consultation sur l'indicateur durant TCG 6.

#### ***4.5.3 : Degré auquel les politiques explicites basées sur la formule réaffectent les ressources de l'éducation en faveur des populations défavorisées***

À ce jour, il n'existe aucune méthodologie approuvée pour cet indicateur. L'équipe du rapport mondial de suivi sur l'éducation a mené des recherches sur cet indicateur après TCG 5. Elles seront présentées lors de TCG 6.

#### ***4.6.3 : Taux de participation des jeunes/adultes aux programmes d'alphabétisation***

L'ISU a élaboré un nouveau module sur la participation à des programmes d'alphabétisation qui seront ajoutés au questionnaire de l'ISU sur les statistiques sur l'alphabétisme pour améliorer la disponibilité des données de cet indicateur.

#### ***4.7.1 : Degré d'intégration de i) l'éducation à la citoyenneté mondiale et ii) l'éducation au développement durable, y compris l'égalité des sexes et le respect des droits de l'homme, dans : a) les politiques nationales d'éducation, b) les programmes d'enseignement, c) la formation des enseignants et d) l'évaluation des étudiants***

En décembre 2018, le GIAE-ODD a rejeté une demande de reclassification de l'indicateur 4.7.1 de la catégorie 3 à la catégorie 2. L'UNESCO, avec la contribution d'autres organismes, a révisé la proposition de questionnaire pour une nouvelle tentative de reclassification, et la méthodologie révisée sera discutée lors de TCG 6. Deux propositions méthodologiques supplémentaires seront présentées au TCG à des fins d'examen. Jusqu'à la mise à niveau de l'indicateur, l'ISU ne diffusera pas l'indicateur 4.7.1.



#### ***4.a.1(d) : Infrastructure et équipements adaptés aux élèves handicapés***

Dans la consultation en ligne de décembre 2018, le TCG a approuvé les définitions « d'infrastructure adaptée » et « de matériels adaptés » qui ont été proposées lors de TCG 5. Le TCG a également approuvé les questions proposées lors de TCG 5 pour la collecte des données dans les recensements scolaires nationaux. Aucun consensus n'a été atteint sur quelles écoles devraient être considérées comme des « écoles disposant d'un accès et d'équipements adaptés aux élèves handicapés » ; le TCG doit être à nouveau consulté sur cette question.

#### ***4.c.1, 4.c.3 : Proportion d'enseignants qui ont reçu au moins la formation minimale organisée ; pourcentage d'enseignants qualifiés selon les normes nationales***

L'ISU a commandité une recherche sur les options de mesure des indicateurs 4.c.1 et 4.c.3. Les résultats seront présentés lors de TCG 6.

#### ***4.c.5 : Salaire moyen des enseignants par rapport aux autres professions exigeant un niveau comparable de formation et de qualification***

L'ISU a commandité une recherche sur les options de mesure de l'indicateur 4.c.5. Les résultats seront présentés lors de TCG 6.

### **Consultations après TCG 5**

Dans la consultation en ligne de décembre 2018, le TCG a approuvé la possibilité que les pays renoncent à l'établissement des rapports pour trois raisons : désaccord sur la méthodologie, inadéquation de l'indicateur dans le contexte national, et d'autres raisons.

Dans la même consultation, le TCG a accepté la proposition d'élaborer des références nationales pour autant d'indicateurs mondiaux que possible, alignées sur les cadres régionaux. Le TCG a également accepté que l'ISU soutienne l'élaboration de références nationales, si possible, en collaboration avec les organisations régionales.

Dans la consultation de décembre 2018, le TCG a également convenu que les Groupes de travail 2 et 3 devaient être dissous et que les travaux du TCG devaient se concentrer sur l'élaboration des indicateurs.

Dans la même consultation, le TCG a approuvé la proposition de tenir des réunions régionales du TCG.

La consultation supplémentaire de mai 2019, avec des questions sur les indicateurs 4.4.3 et 4.5.2, n'a pas donné de résultats concluants parce que le taux de réponse était trop bas.

### **Réunions régionales du TCG**

En mai et en juin 2019, l'ISU a organisé, via Skype, une série de réunions régionales du TCG. Le but de ces réunions était d'informer les pays des régions respectives sur le cadre de suivi de l'ODD 4 et le rôle du TCG, de renforcer l'engagement des membres du TCG avec d'autres pays dans les régions qu'ils représentent, et d'apprendre des pays sur leurs expériences en matière de suivi de l'ODD 4.